



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

eau

Question écrite n° 1117

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme le ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement au sujet des questions de réserves d'eau douce de la planète. En effet, les experts en ce domaine affirment qu'à défaut de mesures appropriées rapides les prochaines décennies verront se développer des crises régionales de l'eau. La consommation a sextuplé ces cent dernières années du fait de l'accroissement démographique et des politiques d'irrigation. La population mondiale passera de 5,7 milliards aujourd'hui à plus de 8 milliards en 2025. L'OMS a rappelé que chaque année ce sont 5 millions de personnes qui meurent de maladies dues à une eau malsaine. La pollution de l'eau est donc actuellement un problème majeur. Il lui demande donc quelles mesures de mise en valeur et de sensibilisation elle entend mettre en oeuvre tant au niveau national qu'international. Enfin, il souhaiterait connaître les suites qui seront données au Forum mondial de l'eau tenu en mars dernier à Marrakech.

Texte de la réponse

Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance, avec intérêt, de la question posée par l'honorable parlementaire au sujet des questions des réserves d'eau douce de la planète. La plupart des experts reconnaissent le fait, qu'en raison de l'accroissement des contraintes dans les prochaines années, l'eau est susceptible de devenir un enjeu stratégique mondial. En effet, la croissance démographique et le développement des besoins des secteurs économiques aggravent la pression sur les réserves d'eau et devraient imposer à tous les pays d'agir en préservant la ressource. Les constatations effectuées par les agences des Nations unies, chacune dans son domaine de compétence, sont convergentes : l'Organisation mondiale de la santé indique que plusieurs millions d'enfants meurent chaque année de maladies dues à la mauvaise qualité de l'eau. L'Organisation météorologique mondiale prévoit, quant à elle, qu'en 2025 les régions frappées par le stress hydrique seront étendues aux deux tiers de l'humanité. Le forum de l'eau, tenu à Marrakech en mars dernier, a contribué à la sensibilisation mondiale sur cette question. Seule une politique de développement durable, c'est-à-dire la mise en oeuvre de bonnes pratiques visant une utilisation plus efficace de l'eau (arbitrage entre les différents usages, optimisation de l'irrigation), tant dans les pays développés que dans les pays en développement, permettra de préserver la ressource. Il convient, également, de réduire les pollutions et d'améliorer l'assainissement afin que soit assurée la distribution d'eau potable à l'ensemble de la population du monde, dans des conditions satisfaisant aux critères de santé publique et permettant de réduire les pathologies liées à la mauvaise qualité de l'eau. Les progrès dans ces domaines impliquent d'importants efforts et l'association de l'ensemble des partenaires concernés par ces actions, notamment les organisations non gouvernementales. Comme M. le président de la République l'a annoncé à New York lors de la session spéciale de l'assemblée générale de l'ONU, la France organisera, au printemps prochain, la conférence internationale sur l'eau pour le développement durable. Elle devrait permettre de définir les actions les plus appropriées pour développer cette bonne gestion des ressources en eau. Le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement s'efforcera de mettre en oeuvre ces orientations, tant au plan national que dans son international.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1117

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : aménagement du territoire et environnement

Ministère attributaire : aménagement du territoire et environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 juillet 1997, page 2336

Réponse publiée le : 22 septembre 1997, page 3070